Page 8

Les lêtes de fin d'année autrefois

Noël est vraiment la fête de famille, pratiquant ou non, pour noël c'est un jour de joie. Quel plaisir de vivre le bonheur des enfants et de croire à ce père Noël si, généreux.

Bien quelques jours avant les petits ont fait leurs commandes et n'oublient pas de mettre leurs chaussures aux pieds de l'arbre, même les adultes (moi) j'y crois encore. Quel bonheur lorsqu'ils découvrent au pied de l'arbre des jouets divers etr qu'ils déchirent avec joie les jolis paquets. Suivant les années il y en a plus ou moins, ce n'est pas la quantité qui compte. On oublie nos problèmes pour partager la joie des enfants.

Le soir de noël la tradition veut que le repas soit maigre, épinards aux clovisses, la carde aux anchois, « la merlusse », puis les treize desserts.

Il etait coutumier de mettre un couvert de plus pour les pauvres. On donnait aussi double ration à tous les animaux et opn mettait une grosse bûche dans la cheminée qui devait tenir jusqu'au jour de l'an (le cachefieu). Certains allaient à la messe de minuit, et c'est au petit matin que les enfants et les adultes découvraient les beaux cadeaux. De mon temps il n'y avait pas grand chose mais c'était le geste.

Les mamans avaient à faire le repas traditionnel, décorer la maison, la crèche et l'arbre de noël. Le repas de noël était fait d'une entrée de charcuterie maison ensuite vol au vent, salade, légumes, champignons et bien une belle dinde farcie bien rôtie et fromage suivie des treize desserts arrosée de bon vins du terroir.

Le soir pour digérer on avait droit à une bonne aîgue boulido, la fête était finie mais nous pensions à remettre ça pour le jour de l'an.

Les parents préparaient entr eux leurs réveillons et les jeunes nous organisions notre soirée. Chacun faisait un plat ou un dessert, d'autres décoraient la salle. Il n'y avait pas de DJ mais un tourne disque. C'était

le temps des yéyés et des houla hop. Johnny Halliday, Sheila, Eddy Mitchell, Cloclo, le soir nous écoutions salut les copains de Daniel Fillipachi, une belle soirée en perspective pour attendre l'heure, noous allions au café jouer au loto puis la soirée commencée, à minuit nous nous souhaitions nos vœux. Plus tard nous allions présenter nos vœux entre autre à Gaston Impéraire qui nous convier à boire du Carthagènec puis chez Elie Favier qui sortait sa bonbonne de rosé, puis nous rentrions chez nous au petit matin, sans risque car nous étions à pied.

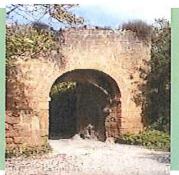


Sur la photo jointe le réveillon s'était fait à côté de l'église en 1958 où il y a actuellement la bibliothèque.

Jean Andrieu

Ils se reconnaitront

Aimé Girard, Maxime Blanc, Etienne Duffrène, Jackie Brun, Bernard Naud, Paulette Gras, Jacqueline Laborel, Nicolas Chalaye, Pierre Criquet, Annie Brun, Monique Biscarrat, Raymond Andrieu, Elie Icard, Marc Court, Maurice Flaugier, Paul Court, Micheline Eymeric, Graffand, Lucien Cavaler, Rosette Chalaye, Gilbert Andrieu, Lucette Aubert, Jean Andrieu, Mireille Raynaud.



La Gazette Travaillannaise

Publication: Commission de l'information N°74-Décembre 2013 Rédaction: J.P.Delforge www.travaillan.fr



Le Mot du Maire

En cette période de fêtes, il est traditionnel de faire le point de l'année écoulée et d'évoquer les grands dossiers qui nous attendent pour celle qui débute.

2013 aura été une année relativement calme au plan des réalisations, mais extrêmement importante par les chantiers entrouverts.

Concernant les réalisations, la deuxième tranche de voirie communale a été réalisée et les travaux de sécurisation des entrées du village ont débuté et devraient se terminer courant 1^{er} semestre 2014.

Ces travaux nous permettront de raccorder 21 logements à l'Assainissement Collectif et sécuriser l'approvisionnement en eau potable par le remplacement des canalisations datant d'environ 50 ans, tout en assurant la sécurité des piétons aux abords de la Départementale de plus en plus fréquentée.

Quant à l'adressage, il devrait enfin se concrétiser en tout début d'année.

Pa ailleurs, c'est avec une grande satisfaction que nous avons vu se terminer les travaux dans le lit de l'Aygues, ce qui permettra d'envisager avec sérénité les prochains caprices de la rivière.

Concernant les rythmes scolaires, dossier particulièrement épineux, nous avons franchi une première étape : <u>l'organisation du temps scolaire</u>.

Les horaires le matin restent inchangés : 9h 12h ainsi que la pause méridienne de 12h à 13h30.

Le mercredi matin venant s'y rajouter. L'aprèsmidi les classes s'arrêteront à 15h45 pour laisser
place aux activités périscolaires sous la responsabilité de la Mairie.

Cette organisation déjà ébauchée, sera le gros chantier de 2014 et il se conduira conjointement avec toutes les parties concernées.

Toutes ces activités, souvent méconnues, n'ont pu être réalisées que par la participation conjuguée de tous, élus et employés communaux que je remercie très sincèrement pour le travail quotidien accompli, souvent fastidieux, quelquefois ingrat, mais toujours efficace et constructif.

C'est en leur nom que je vous souhaite à toutes et à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente nos meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour vous-même, vos familles et vos entreprises.

Gérard Sanjullian, maire

Le Maise et son conseil municipal présenteront leurs vœux à la population le samedi 11 janvier 2014 à 11 heures à la salle des fêtes

Vous êtes cordialement conviés à cette cérémonie qui sera clôturée par un vin d'honneur



Informations Municipales

Coup d'œil sur les Réunions du Conseil Municipal

les comptes rendus sont consultables en mairie.

Séance du 30.10.2013

▶ Présentation des rapports de la CCAOP

Le maire présente les divers rapports de la C.C.A.O.P;

- * Prix et qualité du service assainissement 2012.
- * Service de collecte et d'élimination des déchets 2012.
- * Rapport d'activité 2012.

Rapport annuel du délégataire du service public d'assainissement collectif 2012.

▶ Présentation des rapports du syndicat R.A.O

Le maire présente les rapports du syndicat R A O concernant le prix et la qualité de l'eau ainsi que le rapport d'activité 2012.

▶ Modification des statuts de la C C A O P

Les modifications des statuts de la C C A O P en particulier l'intégration de la commune de Lagarde Paréol à compter du 1er janvier 2014 approuvés à l'unanimité.

► Tarifs de location de la salle des fêtes

Les tarifs de location de la salle des fêtes seront augmentés à partir du 1er janvier 2014. Ils sont consultables en mairie.

► Loyers des logements communaux

munaux sur la base de l'indice de référence des loyers de tions. l'INSEE, à compter du 1er janvier 2014.

et du ticket de garderie périscolaire.

Le prix du ticket repas de la cantine passe de 2,40 à 2,45 € et celui de la garderie de 2,50 à 2,60 €

▶ Location du terrain de l'ancien Ball Trap et du parking de la salle des fêtes.

Le conseil décide d'augmenter les locations de ces deux sites dont le prix est inchangé depuis 2007. Renseigne- mercredi de 9 à 12 heures. Les activités périscolaires ments en mairie.

Colis des anciens.

Soixante dix sept aînés du village recevront le colis de fin Téléthon. d'année.

▶ Questions diverses.

- malade il présente un danger potentiel pour les usagers de pour son implication. la place Jean Moulin.
- Le recensement de la population aura lieu début 2014.
- La numérotation métrique des maisons du village est en phase de finalisation.L'adressage devrait être réalisé début 2014.

Un fascicule retraçant la vie du Baron Olivier Joseph Fiacre de Gérente, inhumé dans son domaine Saint Jean, premier président du conseil général de Vaucluse et maire de

Travaillan à été remis à chaque membre du conseil. Il est également disponible et consultable en mairie.

Séance du 10.12.2013

▶ Décision modificative (logiciel informatique)

Le conseil approuve la décision modificative concernant l'achat d'un logiciel informatique par un virement de crédits correspondants.

Droit de préemption urbain propriété Sculfort

A l'unanimité le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption.

▶ Indemnités de l'agent recenseur et du coordonnateur communal.

Le conseil décide d'allouer une indemnité forfaitaire de : 1150 € à l'agent recenseur et de 338 € au coordonateur communal pour l'organisation du recensement de la population.

▶ Questions diverses.

Le maire fait le point sur l'avancée de la réforme des rythmes scolaires. Celle-ci fera l'objet d'un conseil municipal le jeudi 19 décembre à 18h30.

Séance du 30.10.2013

▶ Modification du tableau des effectifs.

Le secrétaire de mairie va faire valoir ses droits à la retraite au 1er septembre 2014. Il sera remplacé par Le conseil décide de majorer les prix des logements com- l'adjoint administratif en place qui assurera ses fonc-

A compter du 1er février 2014 un agent sera recruté ▶ Augmentation du prix des repas à la cantine scolaire par voie de contrat à durée déterminée renouvelable, pour les travaux de secrétariat et d'accueil.

► Rythmes scolaires.

A la rentrée de septembre 2014, l'organisation du temps scolaire est ainsi défini : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 15 h 30 et le débuteront à 15 h 45 jusque 16 h 30 sous la responsabilité de la mairie.

Le maire fait part à l'assistance du résultat de la journée consacrée au téléthon qui a connu une hausse im-- Un platane situé sur la place de la mairie va être abattu, portante. Il remercie Bernard Négron, coordonateur

DISTINCTION

La médaille d'honneur du travail échelon Vermeil a été décernée à Monsieur Jean Michel DUTOT. Nos plus vives félicitations au récipiendaire



Vie Municipale

Le père NÖEL et les écoliers



C'est le vendredi soir, dernier jour d'école pour les enfants de l'école communale que le père Noël tant attendu a fait son apparition à la salle des fêtes du village.

Il a reçu un accueil chaleureux ponctué par un chari vari de circonstance provoquant une montée en puissance des déci-

Ce gentil monsieur bedonnant et tout de rouge vêtu s'est encore cette fois montré très généreux, son quad était rempli de cadeaux qu'il a distribué à chaque enfant en leur faisant promettre d'être sage tout au long de l'année qui vient.

Bonne fête à tous, enfants, parents, amis. Que la fin d'année soit une source de joie et de bonheur dans vos foyers respec-

Les aînés du club bon accueil ont repris leurs rythme après la trêve de l'été En octobre, 51 d'entre eux sont allés à Niolon se régaler d'une savoureuse bouillabaisse au restaurant le Scampi, à

An club « Bon Accueil »

une centaine de mètres de la magnifique calanque, puis après le traditionnel loto de fin d'année ils étaient une quarantaine à se rendre à St Marcel d'Ardèche pour une journée festive proposée par l'agence « bleu voyage » intitulée « Noël avant l'heure » d'où chaque participant est revenu avec une dinde pour les fêtes de fin d'année. Pour terminer l'année en beauté le goûter de Noël à la salle des fêtes a réuni plus de 70 adhérents du club au cours d'un après midi convivial avec petit loto suivi de la bûche, papillotes, fruits et clairette bien fraîche.





La Nativité à l'Eglise St Pons

Pour la veillée de Noël célébrée par le père Pascal Mbamba l'église du village était comble. Une cérémonie chaleureuse dans un grand recueillement où toutes les généra-





tions étaient réunies. Une cérémonie empreinte de ferveur où alternaient prières et chants pour célébrer la naissance de l'enfant Jésus. Les tambourinaires et les enfants du catéchisme apportaient une ambiance solennelle à cette veillée suivie dans un même élan par les pratiquants de l'inter paroissiale.

Un téléthon d'exception

2013 est pour Travaillan une année record. Du jamais vu depuis la première édition. Toute la journée les organi-

sateurs proposaient un panel d'activités qui ont connu un succès sans précédent. Du déjeuner campagnard au repas spectacle en passant par la randonnée en quad, la ballade à travers les vignes, le château gonflable installé dans la salle des fêtes (mistral oblige), le concours de belote, le lâcher de ballons, la vente des gâteaux, les grillades. La somme

de 3797 € 44 a été remise à l'A F M.

Une immense et légitime satisfaction pour les organisateurs qui recueillent le fruit de leur investissement. Merci à tous, participants, organisateurs, donateurs; un bilan qui fait honneur à notre petite commune.







Vacances pour le Club Informatique

Comme tous les écoliers, les grands élèves du cours informatique ont fait valoir leurs droits aux vacances d'hiver. Avant de partager les joies des fêtes de Noël et du nouvel an en famille, ils avaient rendez vous une dernière fois cette année pour lever le verre de l'amitié.



Daniel Mayer en a profité pour faire le point sur les acquis de ce premier trimestre et présenter les grandes lignes du programme de la rentrée.

A partir de janvier l'accent sera mis sur internet, la messagerie et les téléchargements pour atteindre en fin d'année le but recherché par tous les participants, naviguer sur le web sans crainte des fausses manips.

Après avoir trinqué à l'an nouveau tout ce monde s'est donné rendez vous en 2014.

Quelque jours avant Noël, comme les précédentes années à l'approche des fêtes une partie des élus du conseil municipal ont rendu visite aux personnes âgées de plus de 70 ans pour leur distribuer le colis de Noël.

Une visite conviviale qui permet d'échanger et d'écouter ces aînés parfois isolés, de connaître leurs difficultés pour essayer de les résoudre. Soixante dix sept valisettes remplies de denrées gastronomiques tels que foie gras, pruneaux marrons friandises et quelques bonnes bouteilles ont été distribuées.

Des présents bien accueillis et appréciés par ces têtes grises à quelques jours des fêtes de fin d'année.

Des colis de Noël à domicile





Informations Municipales

Communiqués de la Gendarmerie

Les cambriolages

Parmi les faits de délinquance, les cambriolages sont les actes qui continuent de mobiliser toutes les énergies des militaires de la brigade de gendarmerie d'Orange Ste Cécile chargés de la protection de vos personnes et biens sur un territoire de 11 communes. Conscients qu'ils ne peuvent à eux seuls être efficaces, il vous est demandé de respecter les conseils sui-

- Vérifier la bonne fermeture de vos habitations avant de quitter les lieux et activer l'alarme si vous en êtes équipés.
- Si vous quittez votre maison pour plusieurs jours, signalez votre absence à la police municipale ou à la gendarmerie. A défaut et à minimum demandez à un proche ou ami de surveiller votre habitation.
- Enfin pour lutter contre les cambriolages, il faut pouvoir interpeller ceux qui les commettent. Si vous constatez un événement ou un comportement suspect donnez l'alerte en composant le « 17 », soyez discret et éventuellement relevez le numéro du véhicule s'il y a lieu.
- Est à considérer comme suspect ce qui vous amène à vous dire : ce n'est pas normal. Vous êtes les mieux placés pour connaître les habitudes de votre quartier.

L'ensemble des gendarmes vous assure de leur totale détermination à lutter contre ce fléau.

Modalités des déclarations de perte ou de vol de certains documents administratifs

- les services de police et gendarmerie n'enregistrent plus les déclarations de perte permis de conduire. Ces démarches sont désormais assurées par les préfectures et sous préfectures.
- Les déclarations de perte de cartes nationales d'identité et de passeport sont régies par la circulaire du 28 novembre 2002.
- Lorsque l'usager sollicitera le renouvellement d'un titre d'identité, il renseignera la déclaration de perte jointe. Cette déclaration constitue un élément de dossier de demande de titre. Dans cette hypothèse les services de police et de gendarmerie ne recevront plus les déclarations de perte.
- Lorsque l'administré ne manifeste pas l'intention de solliciter un nouveau titre, la déclaration de perte restera de la compétence de la police ou de la gendarmerie territoriale.
- Les déclarations de perte de titre de séjour seront reçues dans les préfectures et sous préfectures. L'enregistrement des vols reste de la compétence des services de police et de gendarmerie.

Enquête de l'Institut National de la Statistique et des études économiques sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

L'INSEE réalise du 30 décembre 2013 au 19 avril 2014 une enquête par sondage sur l'emploi.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraités.

C'est également une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de plus de quinze ans.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous lui réserverez.

Les administrés inquiets ou réticents peuvent s'adresser en mairie afin d'être renseignés sur les modalités de ce sondage.

Le platane devant la mairie supprimé



Il a donné de l'ombre pendant plus de cent ans sur la place Jean Moulin; mais depuis quelques années il présentait des signes de faiblesse inquiétants.

C'est pourquoi devant le risque qu'il faisait encourir aux habitants se rendant à la mairie, la poste

ou l'église, le conseil municipal, a du se résoudre à le faire supprimer par mesure de sécurité.

C'est une entreprise d'élagage locale qui a été chargée de l'abattre. Une intervention nécessaire que les nostalgiques ont vécu avec un certain déchirement. Mais la protection des habitués de la place du village n'a pas de prix.

Page 4

Informations Générales

Elections: Nouveautés 2014

La loi relative aux prochaines élections des conseillers départementaux, des conseillers communaux et des conseillers communautaires instaure d'importantes modifications par rapport aux précédents modes de scrutins :

- le seuil du scrutin de liste a été abaissé de 3500 habitants à 1000. Seules les communes de plus de 1000 ha sont concernées. Travaillan ne rentre pas dans cette catégorie où il sera toujours possible de rayer ou de rajouter un nom.
- cependant il y a obligation de déclaration de candidature dans les communes de moins de 1000 habitants.

Nullité des suffrages exprimés en faveur des personnes dont la candidature n'est pas enregistrée en préfecture ou en sous préfecture.

- Dans les communes de moins de 1000 habitants les conseillers communautaires (communautés de communes) ne seront plus élus par les conseillers municipaux). En effet ils seront désormais désignés à partir de l'ordre du tableau du conseil municipal : le maire, le premier adjoint, le 2ème adjoint etc....

Enfin la présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire pour voter, d'autant qu'elle ne permet plus d'attester de l'identité des électeurs comme c'était le cas dans les communes de moins de 3500 habitants. En application du décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013, les électeurs devront donc obligatoirement présenter au moment du vote, dans toutes les communes, un des titres d'identité mentionnés par arrêté.

Recensement de la population de la commune

Le recensement de la population qui se déroule tous les cinq ans, aura lieu dans notre commune du 16 janvier au 15 février 2014.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur dûment accrédité. Cette personne sera munie d'une carte officielle et tenue au secret professionnel. Elle vous remettra les questionnaires concernant votre logement et les personnes qui y habitent.

Votre participation est essentielle et indispensable. Le recensement des habitants permet de connaître la démographie de notre pays et de ses communes. Il est l'outil majeur de l'établissement des statistiques concernant les logements, les habitants et leurs caractéristiques : âges, professions, transports, déplacements quotidiens. Il permet d'appréhender l'équipement des communes dans de nombreux domaines, éducatifs, sportifs, santé, transports etc....

Il donne une image la plus exacte possible de l'évolution de notre pays et sert de référence à l'évaluation de la dotation globale de fonctionnement versée par l'état aux communes basée sur le chiffre de la population. Une ressource essentielle pour les budgets de tous les villages.

C'est pourquoi la loi rend obligatoire le réponse à cette enquête (voir note d'information jointe).

Vos réponses sont et resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi et ne seront transmise à l'INSEE que pour lui permettre d'établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Soyez coopératif et réservez le meilleur accueil à l'agent recenseur.



recenseur de la commune est chargée de vous distribuer et de récupérer les dossiers à renseigner pour la campagne du recensement de la commune. Merci de votre accueil et de votre collaboration

Bibliothèque Municipale



Récemment lors du passage du biblio-bus qui fait halte au village deux fois par an, Johanna, bénévole à la bibliothèque a choisi plusieurs centaines de nouveaux ouvrages, disponibles aux lecteurs assidus.

Valérie Boulle, agent

Un éventail varié de livres en tous genres pour adultes et enfants garnissent les étagères de la bibliothèque municipale qui est ouverte tous les lundis de 14 à 18 heures et les samedis de 10h30 à 12h30.

Page 5

Vie Municipale

COMMEMORATIONS

Armistice 14/18

Le 95ème anniversaire de la fin de la grande guerre a été commémoré avec ferveur dans notre village. Malgré un mistral généreux une nombreuse assistance a rendu hommage à nos inoubliables aînés, ces valeureux poilus qui se sont sacrifiés pour un idéal de liberté et dont nous sommes les héritiers.



Les anciens combattants, les élus, les enfants de la communale, les jeunes sapeurs pompiers et la population ont assisté aux dépôts de gerbes et écoutés les différents

discours rappelant cette glorieuse époque que nous ne devons

En 2014, année du centenaire de la déclaration de ce conflit meurtrier, de multiples manifestations se dérouleront dans l'hexagone en souvenir de cette période historique de notre pays. Dans toutes les villes et villages de France des cérémonies, expositions, lectures de lettres et textes de poilus ou autres rappelleront ou apprendront aux jeunes générations la souffrance et le sacrifice de ces millions de jeunes soldats morts, blessés ou inva-

lides qui ont lutté pour notre liberté.

Nombre de communes en partenariat avec les associations d'anciens combattants ont déjà préparé cet événement.



L'association des ACPG CATM de Camaret Travaillan sous l'impulsion de son président a donné l'exemple de la volonté de rendre hommage à nos grands anciens.

Lors de cette cérémonie commémorative Jacques Cochet a dans une courte allocution exprimé le souhait que dans chaque village de France une lumière du souvenir brille au pied des monuments durant l'année commémorative du début de ce sanglant épisode de notre histoire.

Accompagné de 2 enfants de l'école communale il a déposé un flambeau devant le monument aux morts du village. Un symbole fort pour nos jeunes générations, baptisé lumière du souvenir et de l'espoir pour un monde de paix et de fraternité.

Souhaitons que ces marques de respect soient copiées dans toutes les communes de France et d'outre mer.

fin des Combats en Afrique du Nord et Hommage aux Harkis

Par un froid polaire entretenu par un mistral violent une assistance réduite a rendu hommage aux soldats et harkis morts lors de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.

Un dépôt de gerbes par les maires de Camaret et de Travaillan, et de l'association des anciens combattants, suivi de la lecture des différents messages a rappelé les événements de ces conflits fratricides.

Le verre de l'amitié servi en mairie de Camaret a clôturé cette cérémonie.



Etat Civil

Naissances

Le 12 novembre 2013 à Orange, Lindy Ingrid Sylvie DOMANSKI

Le 1 er décembre 2013 à Orange, Cassandre Céline Nathalie AIMONETTO - MARTINETTO.

Nos plus sincères félicitations aux heureux parents et nos souhaits de longue vie aux nouvelles nées.

Bienvenue à un nouvel artisan

BLG CONSTRUCTION Maconnerie Piscine Isolation Placo

Les grandes terres route de camaret 84850 Travaillan 0622998437

blg.construction@sfr.fr

BLG CONSTRUCTION

Le savoir faire